



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Compétences évaluées / Savoir associés

Compétences évaluées	Savoir associés
C 1. 02. Décoder des documents C 2. 03. Consigner de informations	S2. 2 Convention de dessin S4. 1 Réseaux hydrauliques
C 2. 03. S'assurer de la faisabilité C 3. 01. Optimiser son poste de travail	S7. 1 Mise en œuvre S7. 1 Mise en oeuvre
C 3. 02. Effectuer la mise en oeuvre C 3. 04. Vérifier et contrôler la réalisation	S5. 2 Réseaux fluidiques S7. 2 Mise en service

Groupement inter académique II	Session 2010	Code - TISEP2
Examen et spécialité BEP Technique des installations sanitaires et thermiques		
Intitulé de l'épreuve EP2 Mise en œuvre des techniques du domaine d'application Partie mise oeuvre (durée 7h)		
Facultatif : date et heure	Durée 10 h	Coefficient 4
		Nombre de page 1/1

A	BEP des Techniques du géomètre et de la topographie BEP des Techniques de l'architecture et de l'habitat
B	BEP des Techniques du gros-cœur du bâtiment BEP des Techniques des installations sanitaires et thermiques BEP des Techniques du froid et du conditionnement d'air BEP des Techniques des métaux, du verre et des matériaux de synthèse du bâtiment

DOSSIER D'ACTIVITE : PRESENTATION ET ENTRETIEN⁽¹⁾

1 - REGLEMENT D'EXAMEN

A	<input checked="" type="checkbox"/> BEP des Techniques du géomètre et de la topographie <input checked="" type="checkbox"/> BEP des Techniques de l'architecture et de l'habitat		
EPREUVES EP2 - U2 : Exploitation et Communication			
Situation d'évaluation N°3	COEF	DUREE	NATURE
Présentation et exposé d'un dossier d'activité	1 <i>(coef. 3 pour l'épreuve globale EP2 - Unité 2)</i>	15 min	orale

B	<input checked="" type="checkbox"/> BEP des Techniques du gros œuvre du bâtiment <input checked="" type="checkbox"/> BEP des Techniques du froid et du conditionnement d'air <input checked="" type="checkbox"/> BEP des Techniques des installations sanitaires et thermiques <input checked="" type="checkbox"/> BEP des Techniques des métaux, du verre et des matériaux de synthèse du bâtiment		
EPREUVE EP2 - U2 : Mise en œuvre des techniques du domaine d'application			
Situation d'évaluation N°3	COEF	DUREE	NATURE
Présentation et exposé d'un dossier d'activité	2 <i>(coef. 6 pour l'épreuve globale EP2 Unité 2 - coef. 7 avec la VSP)</i>	15 min (<i>exposé</i>) 15 min (<i>entretien</i>)	orale

2 - CONSIGNES GENERALES - CONTENU DU RAPPORT D'ACTIVITES

Le dossier d'activité est élaboré par le candidat à l'issue de sa formation en entreprise.

Ce dossier n'excédera pas une dizaine de pages pour le contenu et cinq à six pages pour les annexes. Il comprendra :

- la rédaction d'une synthèse de l'ensemble des travaux confiés et observés,
- la description d'une activité (*cinq pages au maximum*) que le candidat a choisie de développer faisant apparaître :

- la justification du choix de l'activité (*présenter l'intérêt de cette activité*);
- une mise en situation précise (*décrire le contexte d'intervention*);
- la présentation d'une situation technique (*indiquer les aspects techniques, technologiques et/ou pratiques que vous avez pris en compte*);
- la justification de la solution retenue (*expliquer votre choix et la méthodologie retenue*);
- le respect des règles liées à la santé et la sécurité au travail (*indiquer les mesures qui ont été prises*).

Les documents annexes devront être en relation directe avec l'activité développée.

L'implication du candidat devra clairement apparaître.

La mise en forme du dossier fera largement appel à l'outil informatique.

A l'issue de sa formation en entreprise, le candidat constitue un dossier d'activité qu'il présente oralement en 15 minutes⁽¹⁾ et qui sert de support à un entretien d'une durée maximale de 15 minutes.

La commission d'évaluation comprend deux membres, dont un enseignant du domaine professionnel. La présence d'un professionnel est souhaitable.

3 - LA COMPOSITION DU DOSSIER :

Chapitres	Contenu	15 pages maxi.
Page de garde	nom du candidat, appellation et session de l'examen, nom de l'entreprise et du centre de formation	1 page
Sommaire	titres, chapitres ou parties et n° des pages	
Présentation de l'entreprise	structure et organigramme, situation géographique, rayon d'action, activités...	1 à 2 pages
Présentation des activités	description sommaire des activités significatives réalisées en entreprise	1 page
Description d'une activité	analyse technique d'une situation ou d'un problème rencontré durant une période de formation en milieu professionnel (PFMP)	5 pages
Bilan et conclusion	synthèse des compétences acquises pendant la formation en entreprise	1 page
Annexes	dossiers techniques (plans et pièces écrites), documentation technique, photographies, croquis...	5 à 6 pages maxi.

4 - LE BAREME D'EVALUATION :

Dossier d'activité (Contenu, structure et mise en forme)	Nb points	
Page de garde : nom prénom, examen, épreuve, ...		2 pts
Présentation de l'entreprise		
Description des activités		1 pt
Description d'une activité : <ul style="list-style-type: none"> justification du choix de l'activité (<i>présenter l'intérêt de cette activité</i>), mise en situation précise (<i>décrire le contexte d'intervention</i>), présentation d'une situation technique (<i>indiquer les aspects techniques, technologiques et/ou pratiques que vous avez pris en compte</i>), justification de la solution retenue (<i>expliquer votre choix et la méthodologie retenue</i>), le respect des règles liées à la santé et la sécurité au travail (<i>indiquer les mesures qui ont été prises</i>). 		4 pts
Annexes : choix cohérent avec l'activité développée		1 pt
Présentation et mise en forme des documents		1 pt
Correction de l'expression écrite		1 pt
Sous-total		10 pts

Présentation orale du dossier : 15 min ⁽¹⁾ – Entretien : 15 min	Nb points	
Présentation personnelle du candidat		2 pts
Présentation succincte de l'entreprise		
Présentation concise des activités pratiquées dans l'entreprise		1 pt
Présentation de l'activité développée : <ul style="list-style-type: none"> justification du choix de l'activité (<i>présenter l'intérêt de cette activité</i>), mise en situation précise (<i>décrire le contexte d'intervention</i>), présentation d'une situation technique (<i>indiquer les aspects techniques, technologiques et/ou pratiques que vous avez pris en compte</i>), justification de la solution retenue (<i>expliquer votre choix et la méthodologie retenue</i>), le respect des règles liées à la santé et la sécurité au travail (<i>indiquer les mesures qui ont été prises</i>). 		4 pts
Qualité de la prestation orale		1 pt
Rigueur dans l'emploi du vocabulaire technique		1 pt
Utilisation judicieuse du tableau et/ou rétroprojecteur et/ou photographie...		1 pt
Sous-total		10 pts
TOTAL		/ 20 pts

(1) Les candidats des BEP des Techniques de l'architecture et de l'habitat & BEP des Techniques du géomètre et de la topographie effectuent uniquement une présentation orale du dossier d'activité. Les candidats des quatre autres BEP sont concernés par la présentation orale et l'entretien.